

# La FRATERNITÉ au jour le jour

## Introduction à la journée

Nantes le 14 avril 2013

Le Mouvement des Focolari a une expérience qu'il tient de sa fondatrice Chiara Lubich qui est décédée il y a 5 ans. Sa ville de Trente, en cette année 1944 au cours de laquelle les troupes alliées progressaient vers le nord, était soumise aux bombardements. Pour Chiara et ses amies, la vie était consacrée à la survie entrecoupée des moments à l'abri des bombes ; l'université de l'une était fermée, le fiancé de l'autre n'est pas revenu du front, tous les projets tournés vers l'avenir étaient suspendus ou anéantis. Elles se sont demandé ce qui leur restait comme espérance. Faisant une « lecture » des événements<sup>1</sup>, Chiara se rendait compte que la vie de l'instant présent était la seule qui pouvait avoir de l'importance : vivre moment après moment avec intensité... comme attendre et aider cette personne qui ne pouvait gagner l'abri assez vite. Dans ce style de vie, le rapport avec les autres devenait primordial. La guerre terminée, il s'ensuivit une période de pauvreté précédant la reconstruction du tissu social. Le petit groupe se souvient de la table où chacune se retrouvait régulièrement à côté d'un convive invité dans la rue pour lui faire bénéficier d'un repas plus copieux que celui de tous les jours.

Les signes des temps ont continué à être « lus » au fil des années et la fraternité s'est imposée. Ici, elle s'appuie sur le message de l'Évangile. En 2003, devant des élus de Suisse, Chiara Lubich encourage à voir son concitoyen comme un frère car « *pour un frère, en effet, les problèmes se résolvent plus facilement ; pour lui, on tourne et retourne dans sa tête toutes les solutions possibles, on frappe à toutes les portes, on épiluche toutes les possibilités, on rassemble toutes les ressources.*<sup>2</sup> » En 2004, à Londres, elle s'exprimait ainsi : « *La fraternité authentique, réelle, est le fruit d'un amour qui sait se faire dialogue, relation ; elle découle d'une attitude qui, bien loin de s'enfermer avec dédain dans son propre cocon, s'ouvre aux autres avec amour et collabore avec toutes les personnes de bonne volonté pour construire ensemble l'unité et la paix du monde.*<sup>3</sup> » Et, encore ce cri du cœur face aux crises du monde : « *Ce qui manque à notre terre, c'est que les hommes se regardent comme des frères... Il faut mobiliser les cœurs. Il faut que se lève dans le monde une grande fraternité, une fraternité universelle puisque le problème est universel.*<sup>4</sup> »

Se conformant à ce principe, le Mouvement des Focolari veut être ouvert et en dialogue avec les autres expériences de fraternité.

---

<sup>1</sup> Selon l'écrit de Luc en 12, 54-56 : discerner les signes des temps

<sup>2</sup> Discours à des élus Suisses à Martigny le 22 mars 2003 : *Les défis d'une politique authentique.*

<sup>3</sup> Discours à la Westminster Central Hall de Londres le 19 juin 2004 : *Quelles perspectives pour une société multiculturelle, multiethnique et multireligieuse ?*

<sup>4</sup> Référence non trouvée.

Nous voulons marquer le début de cette journée par une phrase qui est : « Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse ».

D'où vient cette phrase ? Récemment, la revue *Sciences Humaines*<sup>5</sup> faisait état de maximes semblables, dans les années 500 avant Jésus-Christ. D'autres auteurs remontent jusqu'aux années 1000. Ceux qui sont croyants la trouvent dans leurs textes sacrés. Les chrétiens la lisent dans le Nouveau Testament sous une forme positive : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-même pour eux, car c'est la loi et les prophètes ». Des philosophes sans référence religieuse considèrent « ce précepte, basé sur la réciprocité, d'une grande simplicité et facile à comprendre, comme un dénominateur commun à l'humanité »<sup>6</sup>.

C'est la langue anglaise qui a donné un nom à cette maxime : « golden rule », c'est-à-dire « la règle d'or ». De nombreux auteurs l'ont citée en référence. Ce serait les quakers qui l'auraient largement diffusée dans la culture américaine. Là bas, des hommes politiques, des managers en auraient fait leurs principes de gouvernement des hommes. En 1963, le président Kennedy l'utilise comme argument contre la ségrégation raciale : « *Allons-nous traiter nos compagnons américains comme nous voulons être traités ?*<sup>7</sup> » Il n'y a pas plus de quatre ans, dans un important discours prononcé au Caire, le président Obama s'est appuyé sur ce principe en s'adressant au monde musulman<sup>8</sup>.

En France, Bossuet la cite dans un sermon en 1666<sup>9</sup>. La société civile s'en empare à partir de la révolution. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*<sup>10</sup> de 1789 l'incorpore timidement : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». La *Constitution de 1793*<sup>11</sup> la cite complètement et la nouvelle *Constitution de 1795*<sup>12</sup> dite « du 5 Fructidor de l'an III » est plus hardie en inscrivant les deux phrases.

Dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, l'article 1 est libellé : « *Tous les êtres humains [...] doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* » L'avant dernier article précise : « *Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui...*<sup>13</sup> »

« Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse »... Nous continuons notre programme avec des situations de fraternité vécues.

<sup>5</sup> *Les grands dossiers des Sciences Humaines* n° 29 de décembre 2012, janvier 2013 et février 2013.

<sup>6</sup> Source : [http://atheisme.free.fr/Religion/Regle\\_or.htm](http://atheisme.free.fr/Religion/Regle_or.htm)

<sup>7</sup> Discours du 11 juin 1963 sur les droits civiques.

<sup>8</sup> Source : <http://www.america.gov/st/peacesec-french/2009/June/20090604162956eaifas0.5829126.html> (4/6/09)

<sup>9</sup> Source : <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/bossuet/volume009/040.htm> ; au n° 659 du sermon du jour des Rameaux de 1666, à Saint-Germain-en-Laye, devant le roi.

<sup>10</sup> Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>, Article 4.

<sup>11</sup> Source : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-du-24-juin-1793.5084.html>, Article 6.

<sup>12</sup> Source : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-du-5-fructidor-an-iii.5086.html>, Devoirs - Article 2.

<sup>13</sup> Source : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>, Articles 1 et 29.